

Les territoires de la parole : quand l'expérience clinique croise la question de l'espace politique¹

« Le lieu de naissance de la politique est l'espace entre les hommes », écrit Hannah Arendt dans son livre *Qu'est-ce que la politique*² ? et encore :

Partout où des hommes se rassemblent, que ce soit dans la sphère privée, ou sociale, ou publico-politique, un espace se crée qui les rassemble et simultanément les sépare. [...] Partout où des hommes se rassemblent, un monde s'intercale entre eux, et c'est dans cet espace intermédiaire que se jouent les affaires humaines³.

Le terme d'espace n'est pas pris ici dans un sens métaphorique. Habituellement, quand nous parlons d'espace, nous pensons à une étendue, à une localisation, à un lieu repérable, et nous avons tendance à considérer que ses caractéristiques sont du domaine purement physique. Mais un endroit n'est repérable, n'est habitable par l'être humain que s'il est pris dans un univers de langage qui lui donne sens, et qui lui permet d'y trouver sa place : c'est le cadre langagier qui ordonne l'espace des hommes, et qui pose dans le même temps la place de chacun dans son monde, dans les relations de filiation ou de hiérarchie avec les autres membres de sa communauté, qui constitue l'extérieur et l'étranger, et le monde des choses. L'espace devient alors habitable pour l'individu, même si c'est au titre de « c'est un lieu inhospitalier, une jungle, un désert, un endroit où il ne ferait pas bon vivre ». Il lui devient habitable en ce sens qu'il est un lieu qui existe dans la construction langagière de son monde, un lieu qui est inhérent à cet habitat premier de l'homme qu'est le langage.

Et dès lors qu'il y a du symbolique, il y a différenciation des hommes, séparation, écart, et donc création d'un espace intermédiaire.

Le procès d'humanisation, c'est la subjectivation de cette différenciation, et l'inscription de chacun dans ce qui se présente à lui comme lien social.

Or, cette différenciation ne tient plus dans un espace où s'exerce une « violence politique » : les repères sont livrés à l'arbitraire d'une Loi folle, d'une absence de lois, et le monde s'effondre.

Lors d'une exposition concernant les dictatures d'Amérique latine, un tableau est présenté, qui offre au regard la représentation picturale d'un lieu où

¹ Texte prononcé au Colloque du 16 juin 2009 de l'Association Primo Levi,

² H. Arendt, *Qu'est-ce que la politique* ?, Paris, Seuil, 1995, p. 13.

³ *Ibidem*, p. 59.

se sont produites des tortures : le tableau montre une simple salle, vide... or, l'espace représenté semble chavirer, comme si le tableau basculait, et le regarder provoque un sentiment de malaise, d'angoisse : on est face à un espace qui ne tient pas, à un espace où les coordonnées spatiales sont distordues, dis-loquées : un espace de tortionnaires, et non plus un espace humain, un espace où le symbolique est à ce point tordu, « tortionné », mis à mal, que ça ne tient pas et que la notion même d'espace en est bousculée, basculée.

Quand il y a torture, effraction corporelle, plus aucune parole n'est possible : il y a, plutôt que violence politique, violence faite au politique, car violence faite au lieu de l'humain qu'est l'espace langagier, celui qu'il lui faut habiter pour être homme, dans le même temps qu'il est ainsi relié aux autres hommes.

L'effraction de cet espace, de la distance, de l'écart entre qui est fondateur, constitue le traumatisme.

En écrasant les hommes les uns contre les autres, la terreur totale détruit l'espace entre eux⁴.

Elle substitue un lien de fer qui les maintient si étroitement ensemble que leur pluralité s'est comme évanouie en un Homme unique aux dimensions gigantesques⁵.

Quand il y a violence politique, l'espace politique dont parle H. Arendt est doublement violé : d'une part, du fait de la violence exercée sur l'individu : il y a effraction de sa personne, le lien de distance, de parole séparatrice est aboli, l'espace intermédiaire est nié, on est dans le corps à corps. Mais aussi, d'autre part, du fait qu'il s'agit d'une violence qui s'exerce au nom du politique, de la sphère des activités humaines qui est censée, dans le souci du bien commun, édicter les lois et en être garante, c'est-à-dire être garante du maintien de cet espace.

Nous sommes tellement habitués à interpréter la loi au sens des dix commandements, en tant que commandements et interdits dont la signification exclusive consiste dans un devoir d'obéissance, que nous avons laissé tomber dans l'oubli le caractère originellement spatial de la loi. Chaque loi crée tout d'abord un espace où elle est valable, et cet espace est le monde dans lequel nous pouvons nous mouvoir en toute liberté. Ce qui est à l'extérieur de cet espace est privé de loi et, à strictement parler, dépourvu de monde : au sens de la communauté de la vie humaine, c'est un désert⁶.

Lors du dernier colloque du Centre Primo Levi, Luba Jurgenson nous a parlé de la représentation très particulière de la notion d'espace dans les témoignages sur les camps, que ces témoignages proviennent des rescapés ou des bourreaux. Elle reprenait là et développait des éléments exposés dans son

⁴ H. Arendt, *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, 1995, p. 212.

⁵ *Ibidem*, p. 211.

⁶ *Ibidem*, p. 171.

livre *L'expérience concentrationnaire est-elle indicible*⁷ ?, où elle amène la notion d'espace non éthique. En effet, selon elle, l'espace du camp est un espace très particulier dans la géographie humaine, un espace qui n'est plus orienté, qui est hors-sens. La description de l'espace du camp reste toujours parcellaire, dans les écrits des rescapés des camps nazis ou soviétiques : les lieux de l'inhumain ne peuvent s'appréhender que par une écriture qui tente de tracer des repères, tout en rendant compte de l'impossibilité de cette tâche.

En effet, dans l'espace du camp, par définition, on ne peut rien dire : ce n'est pas un espace éthique, c'est un espace incompréhensible, « c'est manifestement, nous dit-elle, d'ores et déjà, une expérience de la mort. » Et elle ajoute :

Ceci nous conduit à postuler un espace éthique, pris dans le téléologique, orienté. Ce n'est plus du purement spatial, mais il s'y ajoute un élément temporel : sa finalité. En tant qu'espace physique, le camp ne diffère d'aucun autre : il est mesurable et, comme tout espace, occupe une certaine portion du terrain. Mais il n'entre pas dans la catégorie d'espace éthique, car sa finalité est de fabriquer du non-être.

Et encore :

Si le camp n'a pas de réalité éthique en tant qu'espace, c'est parce que l'être éthique y a été détruit avant de recevoir la mort. Aussi la mort elle-même y est-elle moquée, car elle frappe des êtres à qui l'on a d'abord retiré leur statut d'individu et d'homme⁸.

Cet espace unimaginable nécessite des écrivains qui se font arpenteurs, topographes, comme Chalamov, pour explorer et baliser, dans leur écriture, par leur écriture, les points de torsion, ou d'engouffrement, de l'humanité, pour témoigner de ce chaos, pour arracher au vide quelques lambeaux de savoir.

Luba Jurgenson nous dit encore :

Le besoin d'établir une topographie est inhérent à l'enfer en tant que lieu-limite. Mais le texte qui jaillit en camp ne se borne pas à baliser l'espace. Il a pour fonction de témoigner, d'ores et déjà, de façon urgente et irrépressible, avec des mots qui appartiennent au narrateur de façon intime, parfois remontés de l'enfance [...] mais qui appartiennent aussi à l'humanité⁹.

Elle ajoute :

Ce moment-frontière, celui de la circulation de la parole *entre* les deux mondes, est le lieu de la naissance du récit. Il n'y a pas de récit dans le camp, car, comme le dit Antelme, *dans l'enfer, on dit tout*, or le récit suppose sélection et organisation du matériau. Il n'y en a pas non plus en dehors du camp car, pour que le récit existe il faut que le narrateur retrouve celui qu'il était en camp. *Il y a un lieu franchi dans les deux sens par la parole*¹⁰.

⁷ L. Jurgenson, *L'expérience concentrationnaire est-elle indicible ?*, Éd. du Rocher, p. 184.

⁸ *Ibidem*, p. 181.

⁹ *Ibidem*, p. 212.

¹⁰ *Ibidem*, p. 222.

Celui qui parle est à la fois dedans et dehors, il a avec des mots qui le rattachent à la communauté des vivants, de ceux qui sont inscrits dans un espace sensé, orienté, à tenter de rendre compte, pour lui-même avant tout, de ce qu'a été cette traversée dans un espace désorienté, sans repères et sans mots, proprement insensé. Le récit est récit d'un passage, et le lieu où ce récit vient à se construire est un lieu particulier, un lieu intermédiaire, un lieu passerelle pour que le rescapé puisse surmonter l'abîme.

Le psychanalyste n'attend certes pas de celui qu'il écoute qu'il lui dise *tout*. Il essaie de construire avec lui, dans le temps de la rencontre, un espace de paroles qui soit humainement habitable. Il s'appuie pour cela sur ce que son expérience personnelle, dans sa propre analyse, lui a enseigné du lien entre l'impossible à dire, ce que nous nommons le Réel, et ce que celui-ci implique d'éthique pour pouvoir l'aborder, le border, et de ce travail, construire un bout de savoir, propre à chacun certes, mais communicable néanmoins à ceux qui veulent en entendre quelque chose.

Il s'agit alors, dans un lieu qui se veut thérapeutique, de retrouver de l'écart, du jeu. D'aménager un abri pour la parole, un espace où la parole est possible, parole qui ne va pas sans son détour de silence, d'absence et de secret.

Car l'espace thérapeutique ne peut qu'être un espace où il y a respect de l'intimité, du secret : la parole implique aussi le silence et le secret.

Vouloir être dans une clinique du tout-dire, tout savoir sur l'autre rejoindrait la représentation de la parole comme aveu : la transparence, la visée de l'intime (aller au plus intime du sujet, atteindre même son désir, l'objet de son désir, son point d'angoisse) est l'objectif des tortionnaires, des totalitarismes : du système panoptique dépeint par Foucault au 1984 d'Orwell, des dispositifs de surveillance des territoires et des populations, des stratégies de repérages des déviations, politiques ou comportementales, qui glissent rapidement aux dispositifs de repérages des soi-disant déviants, les exemples, historiques ou contemporains, abondent, malheureusement. Dans tous les cas, l'espace propre à la personne est nié, dans une négation de l'espace politique comme espace séparateur entre les hommes : la fonction du secret, bien au-delà du contenu du secret, est essentielle, comme nous l'avait rappelé Juan Boggino dans un précédent colloque : elle est liée à la nécessaire séparation entre chacun permettant la circulation des paroles. C'est parce qu'il y a du secret, de l'intime, qu'il peut y avoir un lien au collectif, c'est parce que quelque chose échappe forcément de l'autre qu'il y a altérité, écart, et donc possibilité de la constitution d'un lien.

Mais l'espace dans un lieu d'inhumanité est un espace où du lien ne peut pas se constituer, car l'autre n'existe pas en tant que tel, soit que la dimension du secret soit abolie (comme dans le cas de la torture), soit qu'à l'autre soit déniée toute humanité, et qu'il soit considéré comme n'appartenant pas à l'espèce humaine. Le langage n'est plus possible. Un espace inimaginable,

paradoxal, se constitue alors, hors langage : les catégories de l'imaginaire, du réel et du symbolique se dénouent, se désarticulent, il ne reste plus qu'une béance, un trou... Cette mise en défaut du langage produit des torsions de l'espace sur tout ceux qui le côtoient, de l'ordre de l'insupportable, sauf au prix de la cécité.

Federica Sossi, dans un très bel article intitulé « Témoigner de l'invisible¹¹ », cite les propos d'une paysanne autrichienne vivant près du camp de Mauthausen en 1941. Cette femme écrit aux autorités pour se plaindre. Elle se plaint, non pas tant de la proximité du camp et des atrocités qui s'y déroulent, que du fait que, ces atrocités, elle ait à les voir. Elle réclame, dit-elle, « qu'on fasse en sorte de mettre fin à de telles actions inhumaines, ou bien qu'elles soient accomplies là où on ne puisse les voir ». Elle réclame donc que la topique de l'horreur soit respectée, c'est-à-dire que l'espace du camp demeure un hors lieu de l'humain, qu'il reste invisible. Que ceux qui sont exclus du champ de l'humanité n'occupent pas un espace si proche qu'on ne puisse faire autrement que de le voir, que de voir ce qui s'y déroule.

Si nombreux sont ceux qui étaient proches, et n'ont pourtant rien vu... à quelques mètres d'eux, des humains passaient, souffraient, mourraient, et ils ne voyaient rien..., car ils n'habitaient pas le même espace : l'autre, le rejeté, l'exclu, le banni, celui qui est hors les murs de la communauté, l'étranger, devait demeurer invisible...

L'autre, le rejeté, l'exclu, l'étranger reste encore invisible, semble-t-il : les centres de rétention, les lieux pour les sans papiers, pour ceux qui n'ont pas à être là, ceux qui n'existent pas en tant que membre de notre communauté, est-il encore possible de ne pas les voir ? Ces exilés, ces réfugiés, ces apatrides, ces errants, ombres sur nos trottoirs, est-il encore possible de ne pas les voir ? Ils ne partagent pas le même espace que le nôtre et de ce fait nous sont invisibles : ils sont dans le hors champ de nos sociétés, maintenus dans l'espace de ceux auxquels est déniée toute existence légale...

Il y a une autre façon de faire violence à une personne, qui prolonge les souffrances qu'elle a eu à subir dans d'autres lieux où elles étaient plus meurtrières, c'est de la maintenir dans le lieu de l'errance, de ne pas la voir, de consentir à vivre dans un espace troué, où l'autre passe à côté de nous, invisible, sans existence... La nature de ce consentement est une question qui traverse chacun de nous, une question éthique.

La transparence recherchée par le pouvoir totalitaire produit ces zones d'ombre, ces trous dans l'espace politique, ces déchirures du tissu social que sont les camps.

¹¹ F. Sossi, « Témoigner de l'invisible », in *L'histoire trouée. Négation et témoignage*, ouvrage collectif, sous la direction de Catherine Coquio, Nantes, L'Atalante, coll. Comme un accordéon, 2004.

La transparence exigée par le pouvoir bureaucratique et gestionnaire produit aussi des zones d'inexistence, d'invisibilité... Cela ne peut manquer de nous interroger.

L'éthique analytique implique de ne pas vouloir tout savoir du patient, ne pas vouloir la transparence, ne pas non plus tenter de tout dire sur lui. Ne pas se poser comme celui qui sait, mais accepter le leurre, nécessaire au transfert, du sujet supposé savoir. Ne savoir qu'une seule chose, c'est que le savoir est du côté de l'inconscient, soit *entre*, là encore, entre l'analyste et celui qu'il écoute : seul, l'inconscient, *celui qui est entre*, sait : le sujet de l'inconscient est politique: Lacan : « l'inconscient c'est la politique¹². »

Le psychanalyste n'attend pas non plus de celui qu'il écoute une information sur des faits, ni qu'il lui dise « la vérité ». Ou plutôt, il a appris à distinguer l'exactitude, objectivable, de la vérité subjective, et sait combien de tours et de détours sont nécessaires pour construire un trajet dans ce long parcours qui permet de regagner les territoires de la parole depuis les lieux d'inhumanité. Il sait qu'il y faut le temps, qu'il faut compter avec les hésitations et les tâtonnements, les erreurs, les sentiers qui se perdent, les pans de terrains qui s'affaissent et précipitent dans l'angoisse... Il sait qu'il demeurera des zones d'ombres, des lieux à peine esquissés par le récit, gommés par l'urgence de dire ou par la honte de ce qui s'y est passé. Mais il a appris à se faire lieu d'accueil, et sait qu'un cheminement dans et vers la parole est tout sauf un procès verbal.

Quand quelqu'un parle et essaie de transmettre quelque chose d'une expérience traumatique, cet effort de transmission est pris dans le temps de la construction du récit, temps qui n'est pas linéaire, mais se constitue de remaniements et d'effets d'après-coup. Ce temps est étroitement tissé avec la temporalité propre à la relation avec celui qui écoute, et qui se met, lui, en position de soutenir cette recherche, se faisant l'Autre du transfert. Les mots, les silences, les ponctuations, les rêves et les fragments de souvenirs sont alors faits de tout ce dont le sujet est constitué, ainsi que ses oublis, ses erreurs (de dates, de noms, de chronologie), ses lapsus, ses omissions, ses écarts, ses défaillances à dire. Car ce qui est dit s'enracine dans l'histoire de chaque sujet, là où s'articulent son désir et sa jouissance. La question de l'incomplétude du récit est inhérente à l'éthique de la psychanalyse et au respect du sujet.

Préserver une place au sujet, c'est accepter le manque, l'incomplétude.

Si le désir de l'analyste « est un désir d'obtenir la différence absolue¹³ » cela veut dire, pour commencer, entendre chacun dans la singularité de sa

¹² J. Lacan, séminaire *La logique du fantasme*, inédit, séance du 10 mai 1967.

¹³ J. Lacan, séminaire IX, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 234.

parole, dans son rapport, à chaque fois unique, à sa propre histoire, croisant l'histoire commune, la grande Histoire, celle qui s'écrit avec une grande « H », pour reprendre le mot de Percec ; de ce carrefour, les plans peuvent être tracés : ils sont propres à chacun.

Il ne peut être donc question de ficeler une personne dans une catégorie, qu'elle soit d'ordre diagnostique, statistique, ethnique, ou politique, de l'assigner à un quota, un numéro ou une identité (tchéchène ou rwandais, par exemple).

Entendre chacun dans son histoire, c'est découvrir avec lui comment il n'est ni « une victime », ni « un rwandais », ou ceci ou cela, enfermé dans une identité, mais au contraire traversé par des identifications toujours mouvantes.

C'est, plutôt que de dégager des déterminations, lui permettre de se laisser travailler, de mettre au travail l'indétermination que constitue son rapport au langage, comme le rapport au langage de toute personne, c'est offrir, ou plutôt construire avec lui, un espace où il s'approprie et se désapproprie les multiples déterminations dont il a eu à pâtir. Si, dans un espace partagé, chacun se voit attribuer une place spécifique, le fait d'être un être parlant implique pour chacun une façon singulière de s'approprier ces déterminations, ces assignations, de les faire jouer, voire de les déjouer. Le statut du sujet de l'inconscient est celui, non pas d'une entité, mais d'un point, point de torsion dans les différents discours qui le traversent : à la fixité de l'identité répond le dynamisme, la labilité des identifications, desserrant les nœuds des logiques identitaires.

Nous avons vu tout à l'heure que Luba Jurgenson définissait le lieu du récit comme un lieu de passage, franchi dans les deux sens par la parole : un moment frontière, celui de la circulation de la parole entre deux espaces incompatibles : celui de l'horreur (du camp, dans son livre) et celui de la communauté humaine. L'espace ouvert, lors de la rencontre entre un analyste et un réfugié, est un lieu où va tenter de s'élaborer une frontière, un bord, délimitant ces deux espaces. Pour que le sujet ne se sente plus happé par le gouffre de l'indicible, du réel, il lui faut en reconnaître et en détourner les limites, à sa façon, avec ce qui en lui y a répondu, malgré lui, en l'atteignant dans son propre point d'horreur ; il est impossible d'évacuer le réel, il est inhérent à toute activité langagière, c'est ce que l'inconscient nous apprend, mais il est nécessaire de le border de façon propre à chacun, de permettre au patient d'en subjectiver les traces.

La psychanalyse est tout entière occupée de ces questions de bord, de découpe, de coupure, de trous, de limite. Elle a tenté d'élaborer les outils conceptuels pour rendre compte de ce qu'elle rencontre dans sa pratique, pour en faire un savoir qui puisse se transmettre. Topologie ou nouages, topiques ou graphes, écritures ou lettres, il s'agit de construire du savoir avec le réel en jeu

dans la cure, de poser des balises, souvent provisoires, de définir des tracés, souvent bien incertains, de tenter une cartographie...

Une cartographie du seul territoire qui soit propre à l'homme, celui du langage : il est celui que nous partageons tous, il est notre habitat commun. Des politiques particulières peuvent instaurer des barrières, des ségrégations plus ou moins douloureuses dans l'espace occupé par les hommes, mais l'éthique du psychanalyste le convoque à se situer dans le champ de la parole et à y border ce qui vient y faire trou, à permettre à celui qui se présente à lui de construire, reconstruire un espace qui soit un lieu de vie. C'est une position qui s'appuie sur une éthique à l'encontre des finalités gestionnaires et bureaucratiques.